



Inspection générale
des affaires sociales

Les besoins de formation non satisfaits au regard des
besoins de l'économie
La problématique des formations émergentes ou rares
(Plan d'action)

RAPPORT FINAL

TOME II Annexes

Établi par

Adeline ROUZIER-DEROUBAIX - Christian VILLE

Membres de l'Inspection Générale des Affaires Sociales

Avec la participation de
Alazais RAYNAL

Stagiaire

Juillet 2015 -

2015-042R3

Sommaire

ANNEXE 1 : LES MODALITES D'APPREHENSION DES BESOINS RARES ET EMERGENTS, EXEMPLES DE TROIS (ANNEXE OCCULTEE).....	5
ANNEXE 2 : LISTE DES METIERS D'ART	7
ANNEXE 3 : TABLEAU DE BORD DES COEF EN RHONE-ALPES	8
ANNEXE 4 : LA REMUNERATION DES STAGIAIRES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE.....	13
ANNEXE 5 : REMBOURSEMENT DES FRAIS DE TRANSPORT ET D'HEBERGEMENT	15
ANNEXE 6 : ETAT DES LIEUX DE LA MOBILITE DES PERSONNES EN RECHERCHE D'EMPLOI STAGIAIRES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE	17

ANNEXE 1 : LES MODALITES D'APPREHENSION DES BESOINS RARES ET EMERGENTS, EXEMPLES DE TROIS

Annexe occultée : article 6-III de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978

ANNEXE 2 : LISTE DES METIERS D'ART

NOMENCLATURE NATIONALE DES METIERS D'ART - Arrêté ministériel 12.12.2003

Art floral	Luminaires
1 Fabricant de compositions florissées (fab fleurs feuillages fruits artificiels)	113 Fabricant et restaurateur d'abat-jour
2 Fabricant de fleurs artificielles-panier floral (fab accessoires décoratifs du vêtement)	114 Fabricant et restaurateur de lustres et luminaires
Arts du spectacle	Métaux
3 Costumier	115 Armurier
4 Décorateur de théâtre	116 Bronzier
5 Perruquier-perruquier	117 Ciseleur
Arts et traditions populaires	118 Couvreur
6 Caneux-renpailleur	119 Claveur
7 Cisteur	120 Damasqueur (Incrustation par martelage de bois d'or, argent, cuivre)
8 Charron	121 Doreur
9 Fabricant et restaurateur de coffres	122 Argentier
10 Fabricant et restaurateur de manèges	123 Emailleur (sur métal)
11 Forgeron	124 Graveur
12 Pareur	125 Dhondier
13 Palérier	126 Ferronnier
14 Poêlier	127 Fondeur
15 Mégolier (anneur)	128 Campanologue
16 Parcheminier	129 Fondeur de cloches et sonnettes
17 Peintre	130 Médailleur (sur métal)
Arts graphiques	131 Potier d'étain
18 Calligraphe	132 Sculpteur ornemental (sur métal)
19 Dominotier - maîtreur sur papier à la main	133 Sculpteur statuaire
20 Doreur sur cuir	Métiers liés à l'architecture
21 Doreur sur bois	134 Artisan
22 Embouleur	135 Briquetier
23 Fabricant de papier	136 Charpentier
24 Fabricant de papier peint	137 Couvreur : fabricant et restaurateur de toitures spéciales Couvreur ornemental
25 Graphiste	138 Couvreur ornemental
26 Infographiste	139 Escalier
27 Marquetier	140 Fabricant de girouettes et d'éléments de ferrage
28 Graveur et fondeur de caractères	141 Fabricant et restaurateur de charpentes
29 Imagier au pochoir	142 Charpentier de marine
30 Imprimeur en hélogravure	143 Fabricant et restaurateur de dalles
31 Imprimeur en lithographie	144 Fabricant et restaurateur de toitures
32 Imprimeur en sérigraphie	145 Luthier
33 Imprimeur en taille-douce (graveur en creux sur métal au burin, à feu fort...)	146 Maçon
34 Imprimeur en typographie	147 Maître-crieur
35 Photographe de mode	148 Menuisier
36 Photographe illustrateur	149 Médailleur-armurier
37 Relieur	150 Parquetier
38 Restaurateur de reliures	151 Peintre-doreur
39 Restaurateur de dessins et estampes	152 Tulleur
40 Restaurateur de papier	Mode
41 Restaurateur de tableaux	153 Chapelier
Arts mécaniques / jeux-jouets	154 Couvreur
42 Fabricant et restaurateur d'automates	155 Evénementier
43 Fabricant et restaurateur de jeux et jouets	156 Formeur
44 Fabricant et restaurateur de marionnettes	157 Modéliste
45 Fabricant et restaurateur de soldats de plomb	158 Plasmiste
46 Fabricant et restaurateur d'objets miniatures	159 Modéliste
47 Marionnettiste	160 Tailleur-couturier
48 Modéliste	Plumes
Horlogerie - Joaillerie - Orfèvrerie - Horlogerie	161 Fontainier
49 Batteur d'or (Tireur d'or)	162 Graveur sur pierre
50 Bijoutier en métaux précieux	163 Marbrier
51 Bijoutier fantaisie	164 Marbrier de pierres dures
52 Charbonnier	165 Sculpteur ornemental (pièces)
53 Claveur	166 Sculpteur statuaire (pièces)
54 Doreur sur métal	167 Tailleur de pierre - appareilleur acheteur
55 Emailleur sur cadrons	168 Tourneur sur pierre
56 Graveur	Tablellerie
57 Horloger	169 Emballeur (fabricant de boîtes)
58 Orfèvre	170 Boutonnier
59 Fabricant et restaurateur d'horloges, cadrans, pendules, aiguilles, balanciers	171 Brodeur
60 Glypticien (graveur sur pierres fines)	172 Cordonnier
61 Grammontier (fabricant de cadrans solaires)	173 Escalier
62 Joaillier	174 Fabricant de cannes
63 Lapidaire	175 Graveur sur ivoire et autres matériaux d'origine animale
64 Médailleur (métaux précieux)	176 Ivoireur
65 Orfèvre	177 Lunetier
66 Palérier (fabricant de cadrans en argent)	178 Nacrier
67 Polisseur (en bijouterie)	179 Tabellier (fabricant de boîtes nécessaires de voyage)
68 Restaurateurs de montres de collection	Tapis
69 Serrurier	180 Carrelage
Bois	181 Modelleur-modelleur
70 Doreur-ornemental	182 Restaurateur de faïences et de porcelaine
71 Luthier	183 Emailleur
72 Peintre sur bois	184 Peintre fleur-doreur
73 Tôlier	185 Peintre sur faïence
74 Restaurateur de meubles	186 Peintre sur porcelaine
75 Encadreur	187 Pipier de terre cuite
76 Menuisier en sièges	188 Serrurier
77 Marquetier	189 Potier de grès
78 Marquetier de peaux	190 Potier de porcelaine
79 Pipier	191 Potier de terre cuite
80 Roturier	192 Potier réçu
81 Sculpteur ornemental (bois)	Taxidermie
82 Sculpteur statuaire (bois)	193 Brodeur
83 Tourneur sur bois	194 Dentier
84 Verrier	195 Embouleur tactile Moineur (travail sur tissu)
85 Vermeuseur finisseur - vermeuseur au tampon	196 Fabricant de tapis
Cuir	197 Rantroyer (restaurateur de tapis et tapisseries)
86 Bottier main	198 Fabricant d'objets décoratifs en tissu (patchwork, tissus appliqués, coussins, drapsaux...)
87 Fourreur	199 Luthier
88 Galbrier	200 Passemantier
89 Gardier	201 Peintre décorateur sur tissu
90 Maroquinier	202 Restaurateur de textiles
91 Sellier	203 Tapisier d'ameublement/tapisier décorateur
92 Sculpteur sur cuir	204 Tasseur (fabriquant de tissu)
93 Teindériste	205 Veloutier (fabricant de tissu en velours)
Décoration (sous matériel)	Verre
94 Décorateur étalagiste	206 Emailleur (verre)
95 Modéliste	207 Graveur (verre)
96 Peintre en décor	208 Telleur
97 Staffeur-stucateur gypier	209 Flaconneur
Facteurs instrumentales	210 Maître-verrier (ou Vitraliste)
98 Accordeur	211 Restaurateur de vitraux
99 Fabricant et restaurateur d'arches	212 Médailleur d'art
100 Facteur et restaurateur d'accordéons	213 Bombeur de verre
101 Facteur et restaurateur de claviers et épinettes	214 Fleur de verre
102 Facteur et restaurateur de harpes	215 Restaurateur d'objets en verre ou en cristal
103 Facteur et restaurateur de pentes	216 Verrier à la main (joufflage de verre)
104 Facteur et restaurateur de pianos	217 Verrier au chalumeau
105 Facteur et restaurateur d'instruments à corde ancrés	
106 Facteur et restaurateur d'instruments à vent en bois	
107 Facteur et restaurateur d'instruments à vent en métal (cuivre, argent, or...)	
108 Facteur et restaurateur d'instruments de musique mécanique	
109 Facteur et restaurateur d'instruments traditionnels	
110 Facteur et restaurateur d'orgues	
111 Luthier	
112 Luthier en cubain	

ANNEXE 3 : TABLEAU DE BORD DES COEF EN RHONE-ALPES

Au 25/06/15	situation	Partenaires	Champ, entreprises cibles	Priorités du COEF, Types d'action en cours @ envisagés (e)	UT & types d'action en cours/ envisagés et/ou autres actions repérées
COEF Agriculture - CEP 2001/02 - COEF 2003/05 - Avenant 2007/08 - CEP 2009/2010 - COEF 2012/2014 Avenant de prolongation 2015/2016	- COEF signé à l'été 2012 pour une durée de 3 ans - prolongation en 2015 jusqu'à fin 2016	FRSEA Chambre régionale Agriculture, Jeunes Agriculteurs Conseil Régional DRAAF Pôle emploi Organisations représentatives des salariés VIVEA FAFSEA	Productions végétales, Maraîchage, Horticulture, Viticulture, Culture Fruitière, Elevage, Espaces verts, +diversification des activités agricoles	Axes du COEF en cours - Améliorer la veille, économique - Diversification des activités, favoriser la création d'entreprises - Maintien et développement des compétences - Attractivité des métiers	Travail sur un tableau de bord emploi/ formation Prévention en matière de lutte contre le travail illégal Travaux sur l'agro écologie
COEF Métiers des transports et de la logistique - CEP 2002 - 1 ^{er} COEF 2005/2008 - Avenant 2008/ juin 2010 COEF 2015-2017 (signature à venir)	Renouvellement du COEF suite au CEP national (juillet 2013) via un séminaire régional du 29/01/2014 (plus de 90 participants) et des ateliers 18/12/2014 Renouvellement de l'approche : 3 volets TRV, TRM et logistique + approche de l'intermodalité, et de la logistique hors transport. Articulation renforcée avec les UT et notamment l'UT 38, l'UT 42 et le pôle T	ALTRA, FNTR, FNTV, TLF CSD, FEDIMAG, OPCA transports Préfet de Région (DIRECCTE), DREAL Région Rhône-Alpes, Nouveaux partenaires associés : Rectorats Organisations représentatives des salariés Pôle emploi	Entreprises des transports de voyageurs, marchandises, et de la logistique y compris hors transport Approche interprof sur le volet logistique (dépasser la logistique des transports) L'UT 38 pilote une GPECT avec 3 opca sur le Nord Isère (intergros, forco, OPCA du transport et des services)	Rappel des mutations éco et enjeux RH TRV : attirer les futurs salariés ; fidéliser les salariés /dynamiser la politique RH des entreprise, ; former et sécuriser les parcours professionnels TRM : approche globale des RH organisation des entreprise, attractivité, fidélisation, GPEC ; intégrer l'intermodalité dans les démarches territoriales (FC-FI) ; insérer/sécuriser les actifs ; favoriser le dialogue social et le dialogue professionnel Logistique externalisée : accompagner les besoins d'évolution des métiers ; sécuriser les parcours et fidéliser les salariés ; améliorer les conditions de travail et la santé comme facteur de performance globale .	Expérimentations - TRM/TRV 2013/2014 dans le 42, Un accord territorial emblématique sur la santé au travail (UT + pôle T) - TRM-TRV-logistique Convention mixité régionale particulièrement active dans le 42 : UT maison des transports, pôle emploi, ML), plus d'une 20taine de femmes accompagnées à l'emploi - Logistique/ interprof depuis fin 2014 (Nord Isère) l' UT 38 pilote une GPECT avec le PILes, 3 opca (intergros, forco, OPCA du transport) , des acteurs locaux et des entreprises impliquées Négociation prévue d'un nouvel ADEC
COEF Métiers du spectacle vivant et de l'audiovisuel	- Nouvelle équipe référente Etat & Région en 2010	CPNE du SV CPNE Audio CFE-CGC, FNSAC CGT, FASAP-FO F3C-	Entreprises et associations relevant de l'audiovisuel et du	- Mission d'observation portée par la Nacre et information des professionnels et des structures AIO @	- Ardèche, Isère et Loire : DLA collectifs cofinancés

I:\Missions\formations émergentes et rares\doc mission\Données régionales\Rhône Alpes\COEF CS CEP juin 2015.doc

<p>- Diagnostic partenarial 2003</p> <p>- COEF 2005- 02/2011</p>	<p>- Bilan en cours des travaux du COEF</p> <p>-Renégociation d'un COEF prévue</p> <p>- Signature d'un ADEC national 2009-2011 recoupant pour partie les axes du COEF</p>	<p>CFDT, FFSC-CFTC, AFDAS, SYNAVI, SMA, SNTV, SNRT,) CR</p> <p>Rectorats, DRAC, Préfet de Région (DIRECCTE), Pôle emploi</p> <p>Organisations représentatives des salariés</p>	<p>spectacle vivant (cirque, danse, musique, théâtre, cinéma, ... etc....)</p>	<p>- Aide au paritarisme en région © (AFDAS/pôle travail)</p> <p>- actions conduite sur les risques sonores diffusion (e) (synd. prof/pôle travail)</p> <p>- accès à la formation des TPE (2009 directe plan de relance),</p> <p>- appui à la structuration des employeurs & mutualisation</p> <p>- Aide à la mise en place du schéma régional des enseignements artistiques</p> <p>- commission emploi/formation (pilotage directe Emploi/medec)</p>	<p>par l'AFDAS</p>
<p>COEF Métiers du sport & de l'animation</p> <p>CEP 2002,</p> <p>COEF 2006-02/2011</p> <p>Abandon du COEF depuis 2011 au regard des priorités de service et des difficultés de « portage » rencontrées.</p> <p>-Appui à une journée visant les fédérations</p> <p>-Coté RRA une étude en cours en 2014</p>	<p>- Des avancées : mission d'observation, apprentissage CFA, action VAE, centre de ressource</p> <p>- Principe et modalités de poursuite du COEF pose question</p> <p>- Le COEF reste un espace de concertation sans précédent</p>	<p>5 Branches</p> <p>-Animation,</p> <p>- Sport,</p> <p>- Golf,</p> <p>- Tourisme social et familial,</p> <p>- Equitation. La CGPME est représentée via une entreprise Les syndicats d'indépendants sont très inégalement représentés</p> <p>CR DRJSCS, Préfet de Région (DIRECCTE), Rectorats, Pôle emploi</p> <p>Organisations représentatives des salariés</p>	<p>Entreprises et associations relevant des activités sportives et de l'animation (non compris les parcs de loisirs et nombre d'entreprise du secteur marchand relevant de la branche ELAC non signataire)</p>	<p>Poursuites envisagées sur :</p> <p>- Développer la filière économique du sport</p> <p>- Mission d'observation des emplois et qualifications : articulation des travaux conduits par la DRDJS avec l'observatoire national en cours de constitution ; nbreuses enquêtes produites par jeunesse et sport, (e) : analyse des résultats avec la profession</p> <p>- Mise en place d'un centre de ressources/guichet unique (TPE /indépendants)/Pilotage Conseil Régional + Prof (MAIDAI.S) : répondant aux questions de tous les actifs du sport quel que soit leur statut (envisagé)</p> <p>- Promotion de l'apprentissage pilotage CFA/CR.</p> <p>2</p> <p>- Promotion de la VAE/ Déve. des compétences et qualifications/ Pilotage référentes VAE directe & CR</p>	<p>- Ardèche : convention CRégional/CGénéral (pour le développement des activités sportives</p> <p>UT 74</p>

<p>COEF Propreté & services associés</p> <p>- Diagnostic 2009</p> <p>- COEF 07/2010-07/2014</p> <p>Prolongé par avenant jusqu'à fin 2016</p>		<p>- SPENRA</p> <p>- FARE</p> <p>- Conseil Régional</p> <p>- Rectorats</p> <p>- Organisations représentatives des salariés</p> <p>- OPCA Transports et services</p>	<p>- Nettoyage classique (bureaux, espaces commerciaux, équipement collectifs)</p> <p>- Nettoyage spécialisé (industrie pharmaceutique, agrologie, nucléaire, ...+services associés (en développement)</p>	<p>4 axes du COEF :</p> <p>- Accompagnement du développement de l'activité améliorant l'emploi</p> <p>- Accompagnement des bonnes pratiques de gestion des Rh</p> <p>- sécurisation des parcours (orientation, formation, insertion) des futurs entrants</p> <p>- sécurisation des parcours professionnels des salariés</p>	<p>Travaux sur les passerelles entre secteur de l'insertion et secteur marchand</p> <p>Clauses sociales</p> <p>Expérimentation de dialogue social (mise en place d'une crèche interentreprise)</p>
<p>Passage d'un COEF HCR (hôtel-restaurants) à un COEF HCR- HPA (camping) – TSF (tourisme social et familial)</p> <p>- Diagnostic (branche) 2005</p> <p>-COEF 2006- dec2010</p> <p>- Avenant de prolongation 2011(programmé)</p> <p>-Lancement d'une</p>	<p>- Réalisation du bilan 2005-2012</p> <p>- Articulation avec le service « économie de proximité »</p> <p>- Décision d'élargissement du périmètre COPIL du 4/06/2013</p> <p>-Validation d'une démarche de COEF élargie HCR-HPA-TSF</p>	<p>CRPFH :</p> <p>Commission régionale paritaire formation de l'Industrie Hôtelière Rhône-Alpes (FAGIFH, UMIH, EGNC)</p> <p>FR HPA Fédération régionale de l'Hôtellerie de Plein Air</p> <p>TSF Tourisme social et familial (la CPNE)</p> <p>3 OPCA :</p> <p>UNIFORMATION (TSF), FAFIH (HCR)</p>	<p>Entreprises de restauration traditionnelle, restauration collective, traiteurs, cafés et débits de boisson, hôtels</p> <p>(la restauration rapide ne relève pas du COEF)</p>	<p>L'étude prospective régionale constitue la première étape d'un COEF commun aux 3 secteurs.</p> <p>Le cabinet retenu travaille sur 3 aspects (semaphore)</p> <p>1- en jouant sur les facteurs organisationnels et humains Comment améliorer la fonction d'accueil, d'une part, et la fonction commerciale, d'autre part, (compte tenu de leur rôle clef dans le développement des activités) ?</p> <p>2-A quelle condition la fonction maintenance peut-elle permettre de sécuriser les parcours des salariés ?</p> <p>3-Autour de quels métiers partagés et</p>	<p>Trois ateliers sont organisés dans le cadre de l'étude (Valence, Chambéry, Lyon)</p> <p>Les UT intéressées par cette thématique sont conviées</p> <p>UT 07 travail notamment avec la MDEF a Ardèche méridionale sur la saisonnalité, la fonction d'accueil, l'élargissement des ailes de saisons, les complémentarités d'emploi (fidélisation/ancrage des saisonniers sur les territoires par exemple) , travaux avec le TRV, les HCR, l'agriculture..</p>

<p>étude partenariale interbranche en amont d'un futur COEF HCR-HPA-TSF</p> <p>Etape transitoire avant de lancer un COEF « tourisme » (à voir)</p>	<p>A noter un CEP national très centré « restauration » en lien avec un Contrat Sectoriel de Filière (intégration de la restauration rapide)</p>	<p>AGEFOS (mHPA)</p> <p>Conseil Régional Rectorats, Préfet de Région (DIRECCTE), Pôle emploi Organisations représentatives des salariés</p>		<p>selon quelles modalités, peut-on favoriser une évolution professionnelle des salariés dans la branche ou en inter-secteurs pour sécuriser les parcours professionnels ?</p> <p>L'étude doit permettre de préciser les besoins, de partager les bonnes pratiques, d'établir un plan d'action pour améliorer la performance des entreprises sur le volet organisationnel et ressource humaine. L'approche territoriale est encouragée.</p>	<p>UT 26 approche tourisme, tiers employeurs, ...</p> <p>UT 73 logement des saisonniers</p> <p>UT 74 mise en place d'un GE, partenariat avec ACR , ..</p>
<p>COEF Textile habillement Mode Cuir</p> <p>- CEP Synthèse 2004</p> <p>- COEF 2005-2008 + avenant COEF 02/2009-04/ 2011</p> <p>COEF 2014/2016 signé le 06/02/2014</p>		<p>UNITEX Mode Habillement R-A</p> <p>UIT Roanne et régions</p> <p>Conseil Régional Rectorats, Pôle emploi Organisations représentatives des salariés</p> <p>Pôle de compétitivité Techtera</p>	<p>Textiles classiques : filature, tissage, ennoblissement, tricotage,....</p> <p>Textiles à usages techniques aéronautique, textiles à usage médical, naval,... Textiles sports</p> <p>Habillement :, vêtements de dessus, de dessous, autres vêtements et accessoires.</p> <p>Cuir</p>	<p>Axes du COEF :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développer l'activité et la performance des entreprises - Renforcer les pratiques RH des entreprises - Améliorer l'attractivité de la filière, développer les compétences et sauvegarder les savoir-faire 	<p>Groupes de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> - GPEC - Innovation - Développement à l'international <p>GTEC en cours sur le bassin de St Etienne (textile médical)</p> <p>Campus des métiers et des qualifications</p> <p>Projet de PIA porté par la branche</p>
<p>Chimie-environnement</p> <p>Etude prospective 2010-2011 (dans une perspective de coef)</p>	<p>Lancement officiel des travaux le 15/11 2010</p> <p>NB : ADEC national prévoyant GPEC, accompagnement à la</p>	<p>UIC C2P (Opca) AXELERA (pôle de compétitivité) Comité stratégique prospectif Conseil Régional</p>	<p>Entreprises relevant de la branche chimie (en particulier avec une orientation développement durable)</p>	<p>- Etat des lieux (spécificités RA, facteur d'évolution des indus chimiques vers une chimie durable)</p> <p>- Impact chimie- environnement sur l'emploi, les qualifications, l'organisation du travail, ciblé sur les métiers de la production, de la</p>	<p>Typologie prévue des 5/7 principaux bassins</p>

	stratégie, VAE et formations	Rectorats, Préfet de Région DIRECCTE), Pôle emploi Organisations représentatives des salariés		recherche & développement/ innovation (+ analyse et contrôle)	
Plasturgie - 2013-2016	COEF signé jusqu' à fin 2016»	Allize plasturgie Opca defi Rectorats Pole emploi Organisations représentatives des salariés Direccte (service mut eco et service entreprises Plastipolis (pole compétitivité)	Toutes les entreprises de la branche plasturgie	Axes du COEF : 1/ performance eco et performance sociale (diversification activités, intégration dev durable, structuration des entreprises, ...) 2/ faciliter l'accès à l'emploi le développement des compétences, et la sécurisation des parcours professionnels (mobilité prof, vieillessement, ...) 3/ améliorer l'attractivité de la filière dans les territoires	Ut 01 Et aussi / ut 09 / ut 38 / ut 26 Groupes de travail *Attractivité et communication gd public *Campus des métiers et qualifs (plasticampus) *Action gpec t à venir sur 2015/2016 *Action intelligence eco * projet de dev des compétences / ADC RA (cqp plasturgie, formation tuteurs, ...)n

Source : Direccte Rhône-Alpes

ANNEXE 4 : LA REMUNERATION DES STAGIAIRES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

BÉNÉFICIAIRES	RÉMUNÉRATION MENSUELLE *
<p>Salariés privés d'emploi **</p> <ul style="list-style-type: none"> ● ayant exercé une activité salariée pendant 6 mois au cours d'une période de 12 mois ou pendant 12 mois au cours d'une période de 24 mois (non bénéficiaire de l'allocation d'assurance chômage), ● justifiant de 3 années d'activité professionnelle, à la rupture du contrat de travail et inscrits à un stage d'une durée supérieure à 1 an (et au plus égal à 3 ans). 	<p>652,02 €</p> <p>rémunération équivalente au montant de l'ARE avec un minimum journalier de 25,51 €</p>
<p>Handicapés privés d'emploi**</p> <ul style="list-style-type: none"> ● ayant exercé une activité pendant 6 mois au cours d'une période de 12 mois ou pendant 12 mois au cours d'une période de 24 mois, ● ne remplissant pas les conditions d'activité ci-dessus ou jeunes handicapés à la recherche d'un premier emploi. 	<p>100 % du salaire antérieur (avec un plancher de 644,17 € et un plafond de 1 932,52 €) hors indemnité compensatrice de congés payés.</p> <p>652,02 €</p>
<p>Parents isolés</p> <ul style="list-style-type: none"> ● veufs, veuves, divorcé(e)s, séparé(e)s, abandonné(e)s ou célibataires assumant la charge effective et permanente d'un ou plusieurs enfants résidant en France, ● femmes seules enceintes ayant effectué la déclaration de grossesse et les examens prénataux prévus par la loi. <p>Femmes dans certaines situations</p> <ul style="list-style-type: none"> ● mères de famille ayant eu au moins 3 enfants, ● femmes divorcées, veuves, séparées judiciairement depuis moins de 3 ans. 	<p>652,02 €</p>
<p>Demandeurs d'emploi ne relevant d'aucune des catégories ci-dessus et âgés de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● 16 à 17 ans à la date d'entrée en stage ● 18 à 20 ans à la date d'entrée en stage ● 21 à 25 ans à la date d'entrée en stage ● 26 ans et plus à la date d'entrée en stage 	<p>130,34 €</p> <p>310,39 €</p> <p>339,35 €</p> <p>401,09 €</p>

*rémunération fixée par décret en Conseil d'État et donc susceptible d'évoluer
Ces barèmes sont applicables aux stages à temps plein. Pour les stages à temps partiel, le taux horaire correspond au taux à temps plein divisé par 151,67.

** pour les entrées en formation à compter du 27 avril 2015, la prise en compte des heures précédemment travaillées est désormais limitée à 5 ans avant la date d'entrée en stage (tous stagiaires, travailleurs en situation de handicap ou non)

ANNEXE 5 : REMBOURSEMENT DES FRAIS DE TRANSPORT ET D'HEBERGEMENT

Publics	Age du stagiaire	Distance domicile-lieu de formation	INDEMNITE MENSUELLE			
			Transport seul	Transport s'il y a hébergement	Hébergement seul	Cumul
Demandeurs d'emploi : Moins de 6 mois d'activité salariée	moins de 18 ans	15 km ou moins	0	0	37,20 €	37,20 €
		plus de 15 km à 50 km	32,93 €	13,95 €	37,20 €	51,15 €
		plus de 50 km	32,93 €	24,85 €	37,20 €	62,05 €
	18 ans et plus	15 km ou moins	0	0	0	interdit
		plus de 15 km à 50 km	32,93 €	0	0	
		plus de 50 km	32,93 €	0	81,41 €	
Demandeurs d'emploi : - Parents isolés - Femmes Seules enceintes - 6 mois d'activité salariée - Mère de famille 3 enfants - Femme veuve séparée, divorcée moins de 3 ans	sans effet	15 km ou moins	0	0	0	interdit
		plus de 15 km à 50 km	32,93 €	0	0	
		plus de 50 km à 250 km	32,93 €	0	81,41 €	
		plus de 250 km	53,36 €	0	101,84 €	
- Handicapés - Travailleurs non-salariés	moins de 18 ans	plus de 25 km	RS2 Remboursement sur justificatifs de certains voyages (plus nombreux pour les moins de 18 ans)	0	0	0
	18 ans et plus					

Seuls les stagiaires bénéficiant d'une rémunération peuvent prétendre à ces remboursements.

Source : Guide de la rémunération des stagiaires dans le cadre des dispositifs régionaux de la formation professionnelle – Région PACA

ANNEXE 6 : ETAT DES LIEUX DE LA MOBILITE DES PERSONNES EN RECHERCHE D'EMPLOI STAGIAIRES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

- [1] Il n'existe aujourd'hui aucune étude exhaustive sur la mobilité géographique des stagiaires de la formation professionnelle (et des personnes en recherche d'emploi en particulier). Pour dresser un état des lieux de celles-ci et obtenir quelques statistiques représentatives, la mission a pu s'appuyer sur des données travaillées et fournies par la DARES, ainsi que sur une enquête menée récemment par le réseau RCO sur cinq régions.

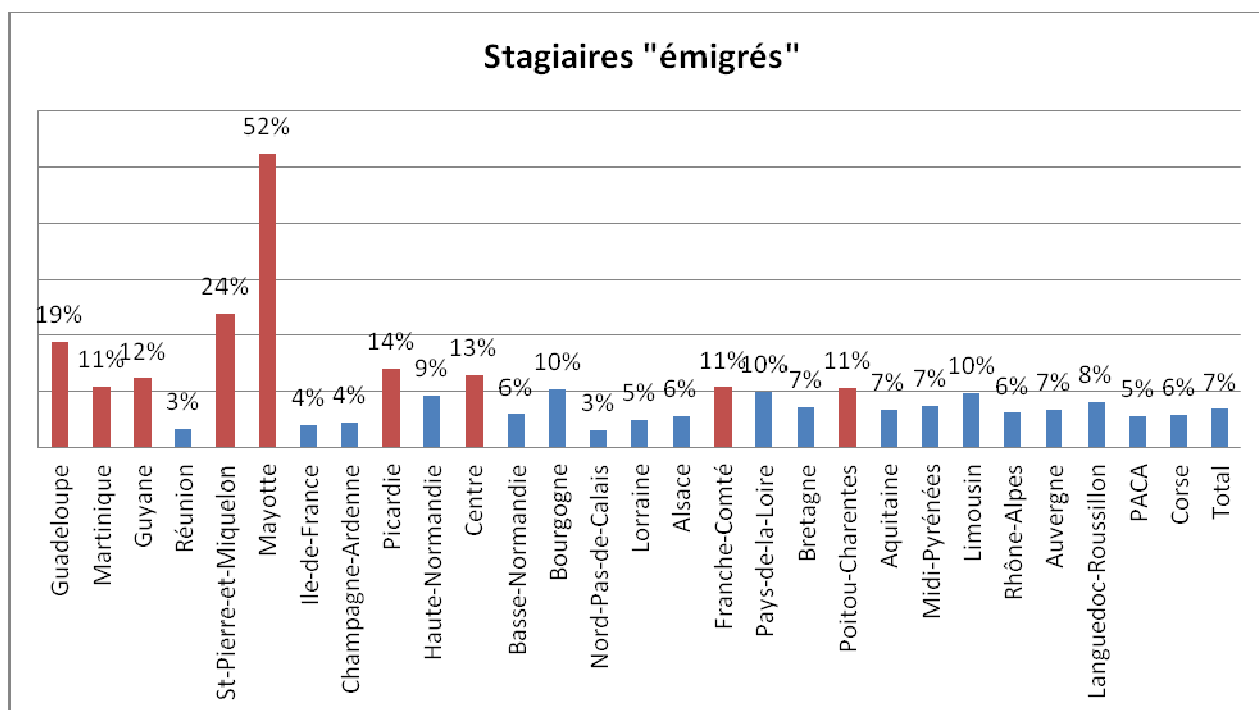
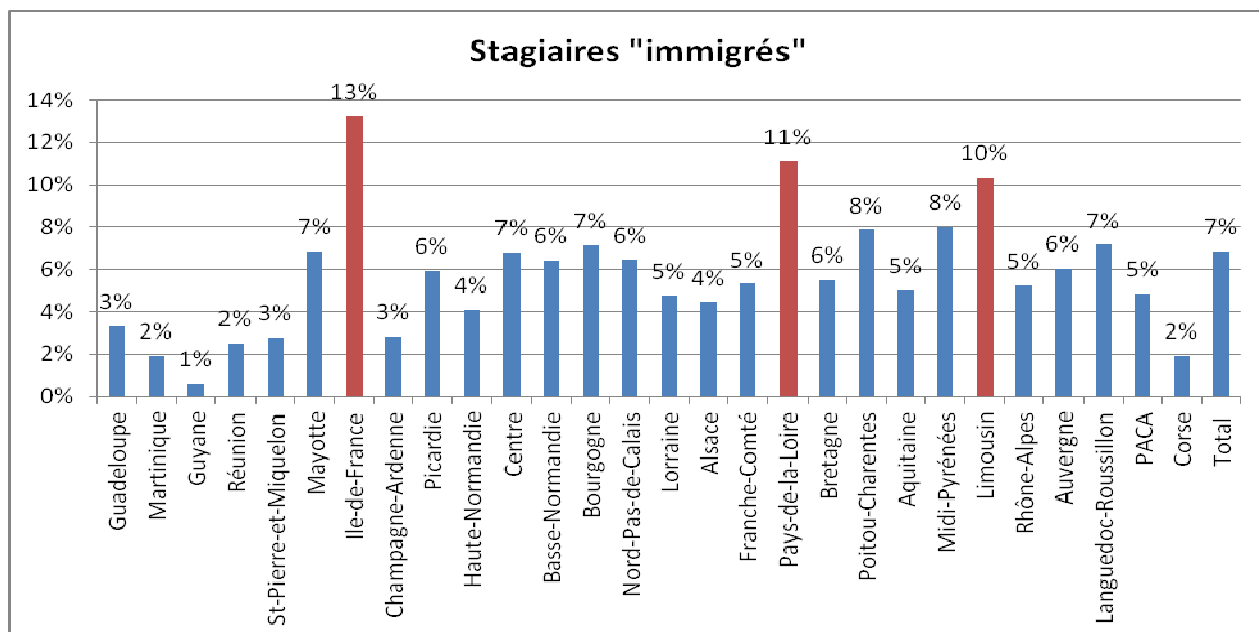
1A PARTIR DES TRAVAUX DE LA DARES

- [2] La DARES a réalisé, pour la mission, une exploitation de la base Brest¹ pour déterminer le nombre de « stagiaires mobiles » (c'est-à-dire se formant dans une autre région que celle qu'ils habitent) à partir des données de 2013.
- [3] Selon cette exploitation, **7% des personnes en recherche d'emploi formées dans une région donnée (stagiaire «immigrés») viennent d'une autre région et environ 7% des personnes en recherche d'emploi d'une région donnée sont formées dans une autre région (stagiaires «émigrés»).**
- Les régions qui comptent le plus de personnes en recherche d'emploi formées dans une autre région sont les DOM (en particulier la Guadeloupe) mais ces régions n'ont que de petits effectifs, la Picardie, le Centre, la Franche-Comté et Poitou-Charentes (taux supérieur ou égal à 11%).
 - Les régions qui comptent le plus de stagiaires venant d'une autre région sont l'Ile-de-France, les Pays-de-la-Loire et le Limousin.

¹ La Dares gère depuis 2003 une base régionalisée des stagiaires de la formation professionnelle (base Brest) à partir des fichiers de gestion de rémunération ou de protection sociale des stagiaires pris en charge par les conseils régionaux ; Pôle emploi ou l'État. La base Brest présente plusieurs limites :

- L'unité de comptage n'est pas l'individu mais l'entrée en formation car il est difficile d'obtenir un nombre exact d'individus formés au cours d'une année. En effet chaque fichier permettant d'alimenter la base Brest possède son propre système d'identifiant. Ainsi, un individu ayant suivi deux formations rémunérées par le même organisme peut être repéré mais un individu qui suit deux formations rémunérées par des organismes différents ne peut être reconnu comme un seul individu.
- La variable financement est à considérer avec précaution. En effet il s'agit du financeur principal de la formation, c'est-à-dire celui qui prend en charge la plus grande partie des coûts pédagogiques. **Les cofinancements d'une action de formation ne sont donc pas identifiables.** Seul l'un des financeurs est renseigné.

A ce jour certaines informations ne sont pas exploitées car elles sont peu ou mal renseignées dans une partie des fichiers source. Une expérimentation pour améliorer les informations de la base Brest est actuellement en cours dans les régions Nord-Pas-de-Calais et PACA.



[4] La durée de formation des stagiaires « mobiles » entre régions est plus longue en moyenne que celle de l'ensemble des stagiaires (la durée moyenne du stage est de 6 mois contre 4,7 pour l'ensemble des stagiaires et 37 % des stages ont une durée supérieure à 6 mois contre 28% pour l'ensemble des stagiaires).

[5] Les régions sont moins présentes dans le financement des coûts pédagogiques de la formation des stagiaires mobiles que dans celui de l'ensemble des stagiaires (31% des coûts pédagogiques des formations des stagiaires mobiles sont assumés par les régions contre 50% pour l'ensemble des stagiaires). La part de Pôle emploi dans le financement des coûts pédagogiques est en revanche plus importante pour les stagiaires mobiles que pour l'ensemble des stagiaires (31% contre 23%), de même pour l'Etat (13% contre 7%). La part des stagiaires finançant eux-mêmes leur formation est également plus importante (10% contre 4%).

Tableau 1 : Caractéristiques des stagiaires mobiles et de leur stage²

Caractéristique		Pourcentage pour stagiaire mobile	Pourcentage pour l'ensemble des stagiaires
Sexe	Homme	57%	52%
	Femme	43%	48%
Age	Moins de 26 ans	32%	39%
	26 – 44 ans	50%	43%
	45 ans et plus	18%	18%
Durée de formation	Moins de 3 mois	46%	49%
	De 3 à moins de 6 mois	17%	23%
	6 mois ou plus	37%	28%
	Moyenne	6 mois	4,7 mois
Type de rémunération	Rémunération publique de stage	21%	38%
	AREF et rémunération de fin de formation	59%	36%
	Rémunération de formation de Pôle Emploi (RFPE)	12%	10%
	Allocation pour licenciés économique	<0,5%	6%
	Allocation spécifique de solidarité (ASS)	1%	1%
	Protection sociale seule	7%	9%
Financement des coûts pédagogiques de la formation	Régions	31%	54%
	Pôle emploi	31%	23%
	Opca	7%	8%
	Etat	13%	7%
	Stagiaire	10%	4%
	Autres	8%	4%

2A PARTIR DU TRAVAIL DE RCO SUR LES REGIONS PACA, AUVERGNE, CORSE, LIMOUSIN ET BASSE NORMANDIE : STAGIAIRE COMMANDE PUBLIQUE ET AFPA

[6] En Mars 2015 le réseau des Carif-Oref a réalisé un premier travail visant à recenser des formations « à caractère national ou interrégional » à partir du nombre de stagiaires issus d'une autre région que celle dans laquelle ils suivaient leur formation. Ce travail s'appuie sur les fichiers des bénéficiaires d'action de formations financées par les Conseil régionaux de cinq régions pilotes (PACA, Auvergne, Corse, Limousin, Basse-Normandie).

D'après cette étude le pourcentage de stagiaires mobiles parmi formés oscille beaucoup selon la région: ils constituent 6% des stagiaires formés en PACA, 2% en Auvergne, 3% en Corse, 17% au Limousin et 7% en Basse-Normandie. En général, la majorité d'entre eux ont suivi une formation dispensée par l'AFPA (52% en PACA, 36% en Auvergne, 80% en Corse, 92% en Limousin, 64% en Basse-Normandie). La plupart des stagiaires mobiles viennent des régions limitrophes avec plus de diversité pour ceux qui sont formés par l'AFPA et ceux qui sont formés dans le Limousin. Leur niveau de qualification est un peu plus élevé que celui de l'ensemble des stagiaires formés par la région (plus de niveau IV et III pour PACA par exemple).

² Données issues de la base Brest et de Dares Analyses, la formation professionnelle des personnes en recherche d'emploi en 2013, avril 2015.